

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE de Questembert Communauté
Délibération du Conseil d'Administration
Séance du 7 juillet 2022

L'an deux mille vingt deux, le Jeudi 7 juillet à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du CIAS se sont réunis à la salle du conseil du siège Communautaire à Questembert, sous la présidence de Monsieur Patrice LE PENHUIZIC, et sur la convocation qui leur a été adressée par le Président le 1er juillet 2022, conformément aux articles R.123-7 et R.123- 16 du Code de l'action sociale et des familles.

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de présents : 15

Nombre de Votants : 21

Procurations : 6

Étaient présents :

M. Patrice LE PENHUIZIC, M. Jean-Pierre GALUDEC, Mme Sylvie GAIN, M. Michel GRIGNON, M. Jean-Jacques MERCIER, Mme Marie-Agnès HEMERY-PHILIPPOT, Mme Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES, Mme Nicole TOUZE, M. Stéphane COMBEAU, M. Bernard CHAUVIN, Mme Brigitte POEYDEMENGE, Mme Axèle GORAGUER, Mme Marie-Annick BURBAN, M. Patrick MORICE, M. Laurent POMMEREUIL, M. Boris LEMAIRE (arrivée à 18h55 point 14)

Étaient absents :

M. Dominique BONNE, Mme Jeannine MAGREX, Mme Simone MALVILLE, Mme Marie-France BESSE, M. Pascal GUIBLIN, M. Anthony BOISARD, Mme Isabelle GIRAUD, M. Raymond HOUEIX, M. Jean-Yves LE DOUARIN, M. Pierrick LE BRIS, Mme Hélène LANN CORRE, M. Jean-Pierre DANET.

Procurations :

Mme Hélène LANN CORRE a donné pouvoir à Mme Marie-Agnès HEMERY-PHILIPPOT,
M. Dominique BONNE a donné pouvoir à M. Stéphane COMBEAU
M. Pascal GUIBLIN a donné pouvoir à M. Patrice LE PENHUIZIC
Mme Marie-France BESSE a donné pouvoir à M. Bernard CHAUVIN
Mme Simone MALVILLE a donné pouvoir à Mme Mme Sylvie GAIN
M. Boris LEMAIRE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GALUDEC
Mme Jeannine MAGREX a donné pouvoir à M. Boris LEMAIRE (à compter de 18h55 – pt 14)

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GALUDEC

2022 07 n°6 - BUDGET – Tarif adhésion futur centre social « Maison Pop' »

Dans le cadre du futur centre social « La Maison Pop' », le Président invite les membres du CA a voté le futur tarif adhésion.

Une adhésion permet de participer aux activités proposées par le Centre Social tout au long de l'année, de participer à des comités et de devenir bénévole au sein du centre social.

A titre indicatif, le centre social Éveil propose les tarifs adhésions suivants:

Adhésion Individuelle : 2€

Adhésion Familiale : 5€

Le Président propose d'être sur la même tarification adhésion du Centre Social Eveil.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil d'Administration valident :

- *les tarifs d'Adhésion Individuelle à 2 euros,*
- *les tarifs d'Adhésion Familiale à 5 euros,*

à compter de la labellisation du futur Centre Social « Maison Pop' ».

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

A Questembert, le 12 juillet 2022

Le Président,
Patrice LE PENHUIZIC

